



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Généralités

Lors de la dernière assemblée générale, M. Patrick Herzig a été choisi par le comité pour reprendre la fonction de Mlle Layla Clément, obligée par ses études à l'étranger de renoncer à la présidence, sans pour autant quitter le comité puisqu'elle en est devenue la trésorière. Elle nous reviendra bientôt pour nous aider dans nos tâches et nous nous réjouissons de la retrouver.

Lors de cette même assemblée, il a été décidé de tenir l'AG 2010 plus tôt dans l'année qu'auparavant, afin de trouver un rythme plus adéquat que celui pris depuis la réanimation de la section en septembre 2008. C'est ainsi que le comité a décidé de tenir l'AG 2010 le 12 mai 2010.

Tout au long de cette année 2010, la section vaudoise de la Ligue suisse des droits de l'homme, a continué à répondre aux demandes de visites de détenus dans le canton de Vaud, a pris position sur divers sujets touchant aux droits de l'Homme dans le canton et dans le pays, notamment dans le cadre des critiques formulées à l'encontre du système carcéral suite à la désastreuse affaire Sander Vogt. Sur le plan étranger, la section a participé au soutien du Peuple sahraoui, suite aux événements survenus au Sahara occidental à l'automne 2010.

La grande nouveauté de l'année a été la création d'un observatoire des conditions de détention en Suisse, décidée suite à une proposition du Groupe prisons, dans le but de publier une enquête sur lesdites conditions à la fin 2011.

Côté membres et finances, quelques adhésions ont été enregistrées et les finances sont saines, même si les moyens de l'association restent limités.

Comité

Le comité s'est réuni formellement quatre fois, a tenu trois séances en comité restreint sur des sujets particuliers et s'est consulté par voie électronique en continu durant toute l'année afin de pallier la difficulté d'organiser des séances avec présence physique. Ce système donne de bons résultats et sera conservé à l'avenir. Le comité a traité les cas qui lui ont été soumis, s'est prononcé sur les propositions de soutien à différentes campagnes politiques ou médiatiques en lien avec des projets de loi ou de votation ou au traitement des détenus, et a pris position sur la situation au Sahara occidental.



Visites de détenus

La commission prison a continué de suivre les dossiers de détenus ayant fait appel à la Ligue pour conseils et soutien. Deux cas difficiles dont la commission s'occupent depuis 2009, continuent d'être suivi en collaboration avec les avocats. Il s'agit de personnes ayant achevé de purger leurs peines de prison, mais demeurant incarcérées, sans limite déterminée, en vue d'un traitement psychiatrique. La Ligue, considérant que le droit réclame un traitement plus approprié que celui fourni par les autorités médicales pénitentiaires, œuvre dans le but que soit mieux pris en compte le statut d'interné pour raison médicale dans le système pénitentiaire vaudois en particulier, mais aussi plus généralement dans toute la Suisse, le problème existant partout dans le pays.

Peu de nouveaux détenus ont fait appel à la Ligue en 2010. Sans savoir exactement pourquoi, nous pensons que deux facteurs sont à prendre en compte. D'une part, les remous causés par l'affaire Sander Vogt ont obligé les autorités à mener une enquête et à annoncer la prise de mesures. Cette enquête et cette annonce ont pu avoir une influence sur les détenus en ceci que l'espoir d'améliorations, notamment pour les internés sous mesures thérapeutiques, encourage peut-être les détenus à attendre le résultat de la réforme promise. D'autre part, force est de constater que notre association doit agir maintenant pour se faire connaître et faire connaître les droits de l'Homme en milieu carcéral. Cette réflexion a été posée dès le début des activités de la section, mais n'a pas encore débouché sur une action concrète, principalement en raison du manque de temps et de ressources humaines. Le comité a décidé que ce dossier ferait partie de ses priorités pour 2011 et 2012. Un projet sera étudié et présenté à l'AG 2011.

Observatoire des conditions de détention dans les prisons vaudoises et suisses

Suite à l'affaire Sander Vogt, le comité a été approché par les représentantes du Groupe prisons, Mmes Anne-Catherine Ménétrety, Marie Bonnard et Muriel Testuz, afin de se prononcer sur une proposition faite de servir de centre de rassemblement et de diffusion d'informations concernant les conditions de détentions. Ces informations, en provenance de nombreuses associations occupées, d'une manière ou d'une autre, à la défense des droits des détenus, seront rassemblées dans un bulletin édité trois à quatre fois l'an par le Groupe prisons et reproduit et mis en ligne sur le site web de la section vaudoise. Par ailleurs, un document de synthèse sera publié fin 2011. Le comité s'est prononcé favorablement tout en demandant que le Groupe prisons rejoigne la section et le comité afin de mener à bien cette tâche. Mme Marie Bonnard a ainsi rejoint le comité afin, avec Mme Patricia Lin, déjà responsable de cette problématique pour la section, de suivre ce dossier.



Prises de position

La section vaudoise, en collaboration avec la section genevoise, a pris position dans le cadre de la défense des droits de l'Homme au Sahara occidental suite aux événements douloureux survenus depuis novembre 2010 dans ce territoire occupé par le Maroc. Des courriers ont été envoyés à Mme Calmy-Rey, Conseillère fédérale, ainsi qu'à plusieurs Conseillers aux Etats et à M. Deiss, ancien Conseiller fédéral et Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de demander que ces autorités se préoccupent du cas du Sahara occidental et du respect du droit international dans cette affaire. Le comité doit noter que, malgré les assurances données par les représentants des autorités, notamment par la mission suisse près l'ONU, ses courriers sont restés sans réponse. Toutefois, le comité relève que la situation a finalement évolué dans le sens de ses propositions, de sorte que l'intervention peut être jugée positivement. Rappelons, pour mémoire, que le Sahara occidental, selon le droit international et les résolutions de l'ONU, doit être mis au bénéfice d'un référendum d'autodétermination ce qui n'est toujours pas fait. Toujours dans ce cadre, le président (observateur judiciaire au Sahara occidental en 2007-2008) a représenté la Ligue suisse lors de conférences de presse et d'information tenues en marge des travaux du Comité des droits de l'Homme de l'ONU.

Le comité s'est également prononcé par voie de presse et de courriers adressés aux autorités cantonales et fédérales dans le cadre de l'affaire de la grève de la faim de M. Bernard Rappaz. Le comité a soutenu une position visant, dans le respect du droit, à une prise en compte plus humaine de la situation de ce détenu et au respect de sa volonté et de ses droits personnels. Dans cette affaire également, le comité doit relever et regretter l'absence de réponse des autorités contactées.

D'autre part, le Comité, s'appuyant sur le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'Homme de l'ONU, a pris position dans la consultation publique concernant l'avant-projet de loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire en y demandant l'introduction d'articles relatifs à éducation aux droits de l'Homme dans les programmes scolaires vaudois et à la formation des enseignant-e-s aux droits de l'Homme.

Activités externes

4^e Congrès mondial contre la peine de mort

Des membres du Comité se sont engagés aux côtés de l'ONG française Ensemble contre la peine de mort (ECPM), organisatrice du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort à Genève les 24, 25 et 26 février 2010. Ils ont apporté un soutien logistique et promotionnel à cet événement, ainsi que leur force de travail durant le Congrès.



Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Section Vaudoise

Assemblées de Soleure

Des membres du Comité se sont également investis dans l'organisation de la 2^e assemblée de Soleure pour le renforcement des droits de l'Homme et de la démocratie directe. Ils ont participé aux séances préparatoires, se sont notamment occupés de la diffusion des informations relatives à cet événement en Suisse romande et ont représenté la section lors de cette assemblée.

Site web

Un nouveau site Internet a été développé bénévolement sur WordPress et mis en ligne début 2010 avec le nom de domaine www.lsdh.ch. Il rassemble les informations relatives à la section (activités, contact, adhésion, statuts), ainsi que des renseignements généraux sur les droits de l'Homme en Suisse, y compris les textes de droit international et national applicables, et une section sur le fonctionnement de leurs principaux dispositifs de protection.



Structure du site web

(état au 31 décembre 2010)

- Quels sont mes droits ?
 - Comment ça marche ?
 - Les droits protégés
 - Comment me défendre ?

- Les textes qui vous protègent
 - Protections universelles
 - Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)
 - Asile & réfugiés
 - Protections européennes
 - Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH)
 - Protections en Suisse
 - Constitution fédérale (Cst)
 - Constitution vaudoise (Cst-Vd)

- En savoir plus
 - Formations
 - Bibliographie
 - Lexique
 - Lien externes

- La LSDH-Vaud
 - Adhésion
 - Contact
 - Dons & legsStatuts
 - Commission d'observation des procès à l'étranger
 - 2007 – Sahara occidental (I)
 - 2008 – Sahara occidental (II)
 - 2008 – Sahara occidental (III)
 - 2008 – Sahara occidental (IV)



Fréquentation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, le site a reçu près de 2200 visites de 1750 internautes et 4400 pages ont été visitées. On enregistre donc près de 50 visites par semaine en moyenne. Les visites sont issues de vingt-cinq pays différents. Les pages relatives aux instruments de protections arrivent en tête des pages les plus populaires après la page d'accueil. Celles consacrées au 4^e congrès mondial contre la peine de mort de Genève et au taser ont aussi été largement consultées. Près de 80% des visites viennent des moteurs de recherche, Google en tête (97.6%). Une visite dure en moyenne 2'40'' et 70% des visiteurs quittent le site après la consultation d'une seule page (taux de rebond).

Statistiques détaillées : voir annexe

Services annexes

L'hébergement intègre un service de messagerie électronique avec le nom de domaine @lsdh.ch. Des adresses ont été créées pour les membres du Comité, ainsi que des listes de distribution rassemblant les adresses électroniques connues de nos membres et de la presse.

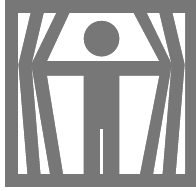
Frais

Le développement (sur CMS open-source), les mises à jour et le suivi du site sont assurés bénévolement à l'interne de la section par Yan Giroud (vice-président) et n'ont donc généré aucun coût financier.

L'hébergement est assuré par Infomaniak, société genevoise dont les serveurs sont installés à Genève. Il a coûté 140 CHF la première année (2010), puis reviendra à 180 CHF pour les années suivantes. Il intègre un service de messagerie électronique gratuit.

Membres

Suite à la réactivation de la section en 2008, la liste des membres comportait un certain nombre de personnes dont il n'était pas clair si elles étaient encore désireuses ou dans la capacité de demeurer membres. Le comité a donc décidé de purger cette liste en ne conservant, à l'issue de l'exercice 2010, que les personnes ayant acquitté leur cotisation 2010. La liste dressée par notre trésorière suite à cette mise à jour sera consolidée en 2011 pour laisser aux retardataires le temps de régulariser leur situation. Elle sera présentée et mise à disposition des membres lors de l'AG 2011.



Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Section Vaudoise

Promotion

La LSDH-VD a organisé un stand de rue à Nyon à l'occasion des fêtes de Noël. En raison d'une nouvelle directive cantonale visant à limiter aux écoles le droit de vendre des pâtisseries sur la voie publique, cette présence n'a pas fait l'objet d'une récolte de fonds, mais des dons ont été encaissés.

De nouvelles formes de promotion sont à l'étude au comité. Parmi les projets étudiés, le comité a retenu l'organisation de séances d'information sur les droits de l'Homme et l'activité de la Ligue à destination du public en général, des assistants sociaux et du personnel pénitentiaire en particulier. Des contacts seront pris afin de s'assurer le concours des milieux concernés : autorités, organisations professionnelles, universités, etc.

Finances

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 font état de recettes pour un total de 7'073.40 frs et de dépenses pour 2'106.50 frs., laissant un disponible de 4'966.90 frs.

Le comité remercie sa trésorière et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

Le comité a géré les finances de l'association dans le but de créer suffisamment de réserves afin de permettre d'envisager l'organisation d'évènements, le soutien éventuel de détenus nécessitant l'intervention d'un avocat et dans l'impossibilité d'en assumer les frais et la participation éventuelle ou le soutien à des missions d'observation judiciaire à l'étranger.

Le comité est d'avis qu'il convient de poursuivre cette gestion conservatrice, les réserves obtenues n'étant, pour l'heure, pas suffisantes pour entreprendre de coûteux projets. Cependant, le comité a décidé d'allouer une partie des fonds disponibles dès 2011 à l'organisation de conférences d'information jugées nécessaires, non seulement pour la sensibilisation aux droits de l'Homme, mais également pour la promotion de la section.

Begnins, le 7 mai 2011

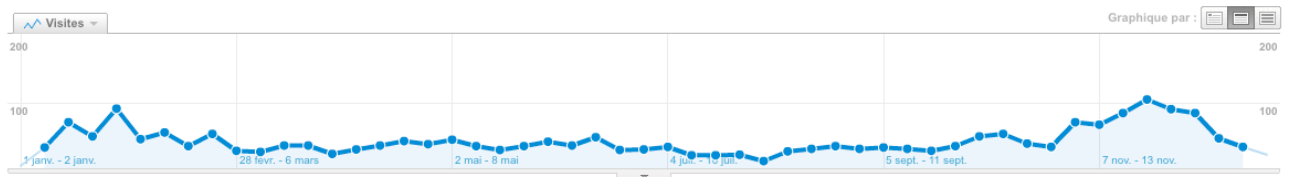
Le comité
Patrick Herzig
Président



ANNEXE

Statistiques 2010 du site Internet

Visites



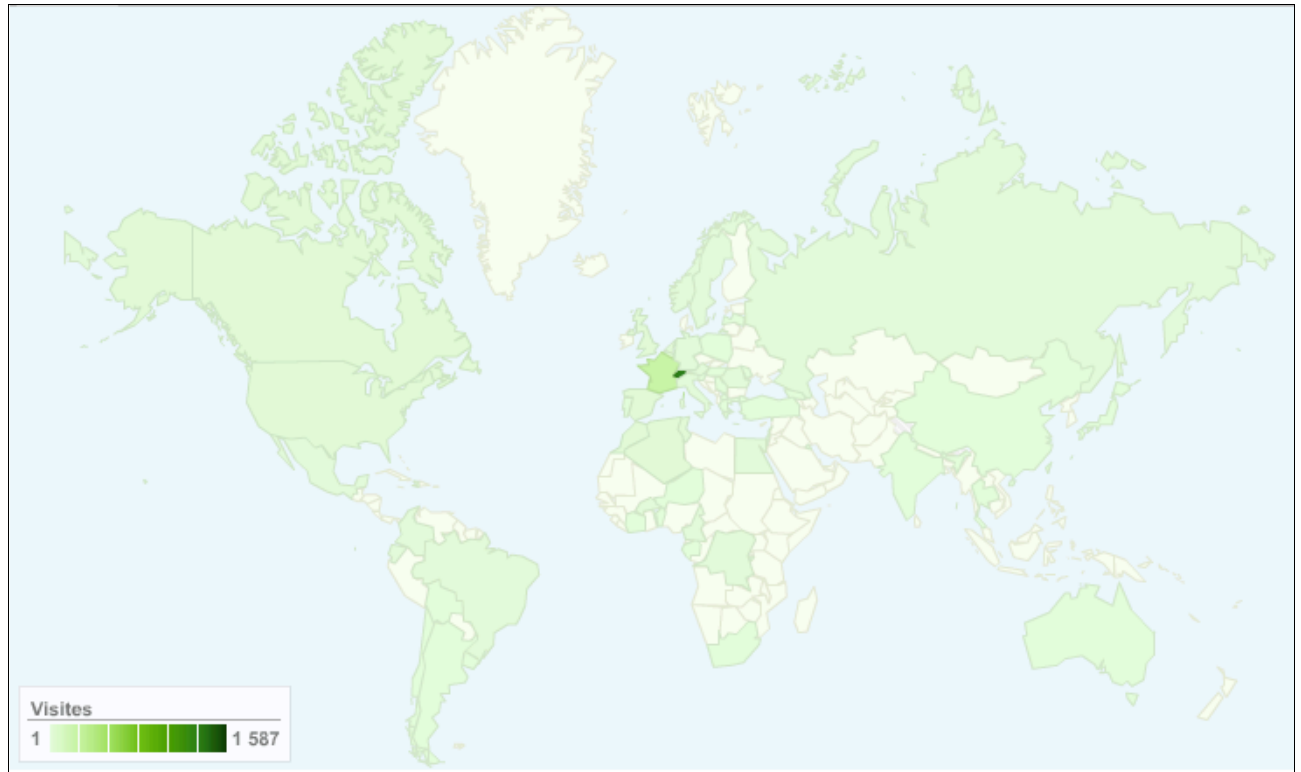
Visites totales par semaine du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

1 755 internautes ont visité ce site.





Origine géographique des visites



Les dix principaux pays visiteurs

	Pays/Territoire	Visites	↓
1.	Switzerland	163	
2.	France	44	
3.	Morocco	12	
4.	Belgium	7	
5.	Canada	7	
6.	Algeria	3	
7.	Netherlands	3	
8.	Spain	2	
9.	Greece	2	
10.	Madagascar	2	



Pages les plus populaires

	Page Aucun	Pages vues ↓	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page
1.	/	830	593	00:02:37
2.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-en-suisse/constitutio	418	246	00:02:18
3.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-en-suisse/constitutio	340	286	00:03:50
4.	/2010/01/4e-congres-mondial-contre-la-peine-de-mort-geneve/	215	157	00:03:40
5.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-europeennes/conver	200	170	00:02:19
6.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-universelles/declarat	152	119	00:03:15
7.	/2010/01/le-taser-une-arme-mortelle-un-instrument-de-torture/	145	123	00:02:39
8.	/quels-sont-mes-droits/comment-ca-marche/	141	88	00:03:08
9.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-universelles/asile-ref	140	81	00:02:18
10.	/2010/11/campagne-sur-le-renvoi-des-criminels-etrangeurs—2xnon	139	107	00:01:27
11.	/quels-sont-mes-droits/les-droits-proteges/	136	89	00:09:00
12.	/quels-sont-mes-droits/comment-me-defendre/	135	86	00:02:29
13.	/en-savoir-plus/bibliographie/	131	62	00:04:19
14.	/quels-sont-mes-droits/	131	93	00:00:33
15.	/a-propos/	112	88	00:01:10
16.	/a-propos/contact/	88	74	00:00:39
17.	/2010/02/objectif-abolition-universelle-de-la-peine-de-mort-en-2015	87	80	00:01:32
18.	/2010/11/intervention-en-faveur-de-m-bernard-rappaz/	80	70	00:01:53
19.	/en-savoir-plus/formations/	80	53	00:01:57
20.	/tag/bernard-rappaz/	62	51	00:00:55
21.	/a-propos/adhesion/	49	35	00:01:59
22.	/category/activites/	42	35	00:01:49
23.	/les-textes-qui-vous-protigent/	32	22	00:00:20
24.	/les-textes-qui-vous-protigent/les-protections-universelles/	27	20	00:06:18
25.	/a-propos/cope-commission-observation/sahara-occidental-i/	24	17	00:00:55



Durée des visites

Durée de la visite

1 janv. 2010 - 31 déc. 2010 ▼

La plupart des visites ont duré 0-10 secondes.

Durée de la visite	Visites de cette durée	Pourcentage de toutes les visites
0-10 secondes	1 585,00	73,08 %
11-30 secondes	81,00	3,73 %
31-60 secondes	95,00	4,38 %
61-180 secondes	164,00	7,56 %
181-600 secondes	130,00	5,99 %
601-1 800 secondes	76,00	3,50 %
1 801+ secondes	38,00	1,75 %

Fidélité

Fidélité des visiteurs

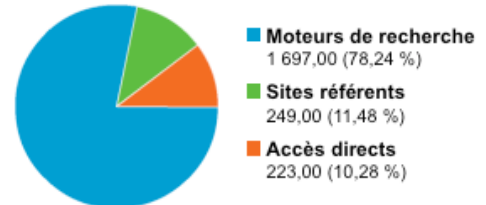
1 janv. 2010 - 31 déc. 2010 ▼

Visites les plus répétées : 1 fois

Nombre de visites de ce visiteur (visite en cours comprise)	Visites constituant la <i>n</i> ème visite du visiteur	Pourcentage de toutes les visites
1 fois	1 735,00	79,99 %
2 fois	151,00	6,96 %
3 fois	48,00	2,21 %
4 fois	21,00	0,97 %
5 fois	14,00	0,65 %
6 fois	11,00	0,51 %
7 fois	9,00	0,41 %
8 fois	7,00	0,32 %
9-14 fois	23,00	1,06 %
15-25 fois	21,00	0,97 %
26-50 fois	30,00	1,38 %
51-100 fois	69,00	3,18 %
101-200 fois	30,00	1,38 %



Origine des visites



1.	■ google	1 657	97,64 %
2.	■ search	14	0,82 %
3.	■ yahoo	12	0,71 %
4.	■ bing	7	0,41 %
5.	■ aol	5	0,29 %
6.	■ altavista	1	0,06 %
7.	■ ask	1	0,06 %



Mots-clés

	Mot clé ▾	Aucun ▾	Visites ↓
1.	ligue suisse des droits de l'homme		56
2.	lsdh		46
3.	droits de l'homme suisse vaud		33
4.	lsdh.ch		22
5.	droits de l'homme vaud		18
6.	bernard rappaz		16
7.	ligue droits de l'homme suisse		16
8.	déclaration universelle des droits de l'homme suis		10
9.	constitution vaudoise		9
10.	droits de l'homme suisse		9
11.	lsdh vaud		9
12.	"droits de l'homme" suisse		8
13.	4e congres mondial contre la peine de mort - 24-2		7
14.	article 70 constitution vaudoise		7
15.	taser mortel		7
16.	taser suisse		7
17.	la suisse et la déclaration universelle des droits de l'		6
18.	lucienne zoma		6
19.	droits fondamentaux de la constitution vaudoise		5
20.	peine de mort en suisse		5
21.	taser en suisse		5
22.	2 x non		4
23.	bernard rappaz mort		4
24.	constitution fédérale		4
25.	cst suisse		4